



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4<sup>ème</sup> séance du mardi 30 septembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Alain Bron : « *Une piste de bus à Béthusy* » ;
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente septembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :